

Question A	Parmi les documents de la demande, il semble y avoir deux versions d'un même document, soit la demande proprement dite, l'une en PDF, l'autre en DOC. S'agit-il bien de deux versions identiques?
Réponse A	Oui. Il y a une version de la demande mais elle est disponible soit en PDF dans la section « Documents d'invitation à soumissionner » et l'autre en DOC (Microsoft Word) dans la section « Fichiers attachés ».

Question B	L'expérience « démontrée » aux fins de l'évaluation des Critères techniques obligatoires et des Critères techniques pondérés, pouvons-nous compter les mois / années d'expérience deux fois lorsque deux projets se chevauchent dans le temps?
Réponse B	Non. L'offrant doit savoir que les mois d'expérience indiqués pour deux projets se chevauchant dans le temps ne seront comptés qu'une fois. Par exemple, si le projet 1 s'échelonne de juillet 2011 à décembre 2011 et si le projet 2 s'échelonne d'octobre 2011 à janvier 2012, l'expérience totale cumulée dans le cadre des deux projets est de sept (7) mois. Voir la modification No.2 de la DOC.